



UFR des sciences médicales

DIPLÔME UNIVERSITAIRE INTERPRETARIAT – MEDIATION EN SITUATION TRANSCULTURELLE

Il est créé à compter de l'année universitaire 2025-2026, un diplôme universitaire intitulé « INTERPRETARIAT – MEDIATION EN SITUATION TRANSCULTURELLE ».

1 – Objectifs de la formation

- Offrir une réflexion sur la place de l'interprète – médiateur dans différentes situations transculturelles, en médecine particulièrement.
- Sensibiliser à l'interculturalité et à la clinique transculturelle - en étudiant divers parcours migratoires et les enjeux géopolitiques - pour mobiliser les compétences adaptées.
- Travailler sur les postures selon les structures d'intervention (les milieux médical, social, administratif ou juridique) afin de professionnaliser les interprètes-médiateurs.

Ce diplôme universitaire est en partenariat avec :

- Association Ethnotopies
- A.M.I Accompagnement Psychologique et Médiation Interculturelle
- Intermed Gironde
- Promofemmes Solidarités inter-cultures-elles

2 – Responsables

Professeur Patrick MERCIE

CHU de Bordeaux, Service maladies infectieuses
1 rue Jean Burguet,
33 000 Bordeaux
patrick.mercie@u-bordeaux.fr

Docteur Claire MESTRE

Université Bordeaux, Association Ethnotopies
claire.mestre-lavaud@u-bordeaux.fr

Minsung KIM VIVIER

Association Ethnotopies

3 – Organisation de la formation :

- **3-1 Capacité d'accueil :**

Le nombre minimum d'étudiants est fixé à **8** et le maximum à **15** pour chaque Université

- **3-2 Durée de la formation :**

La durée est de 1 an et est ouverte tous les ans.

- **3-3 Enseignement théorique :**

4 modules sont obligatoires (**153h**) et 1 est optionnel.

Modules obligatoires :

- Interprétariat – Médiation (73h)
- Problématiques liées à la migration (26h)
- Santé somatique et santé mentale (40h)
- Travail dans le domaine sociojuridique (14h)

1 Module optionnel au choix:

- Approfondissement en santé mentale par un stage conventionné en clinique transculturelle : Consultation transculturelle (Ethnotopies /CHU de Bordeaux), CMP Eysines (l'équipe de Marie-Laurence Gosse- Lachaud), association AMI, EMPP, etc.
- Réflexion par écrit : Atelier d'écriture animé par l'art-thérapeute Isabelle Kanor,
- Participation à 4 séminaires de clinique transculturelle: « Cliniques, cultures et folies » de la consultation transculturelle du CHU de Bordeaux (sous réserve de l'adhésion à l'association Ethnotopies).
- Participation à 4 séminaires « Les Soirées Interprétariat » animés par l'Orspere-Samdarra.

L'enseignement est dispensé uniquement en présentiel.

Il se déroule d'octobre à juin de l'année universitaire.

- **3-4 Stage(s)* :**

Tous les étudiants réalisent un stage de 50 h dans une structure qui fait appel à un interprète. Les lieux de stage peuvent être dans une structure de soin (consultation psychologique ou psychiatrique, consultation médicale) ou d'accueil des migrants (CADA, associations, etc.).

NB : Le stage sera évalué selon l'investissement en interprétariat médiation de l'étudiant(e).

**Les stages donnent lieu à une convention.*

4 – Conditions d'inscriptions

Titres requis ou niveau :

- Baccalauréat ou niveau équivalent pouvant relever d'une dérogation,
- Maîtrise de la langue française (niveau B2 acquis) et d'une langue étrangère (niveau B2 acquis).
- Les candidats présélectionnés seront reçus en entretien individuel avant validation de la candidature par l'équipe pédagogique.

Il conviendra de joindre à votre dossier de candidature : un curriculum vitae, une lettre de motivation et le diplôme requis pour accéder à la formation (à minima).

5 – Coût de la formation

En formation initiale : 420€ / an

En formation continue :

- Reprise d'études non financées : 1 000€ /an
- Reprise d'études financées : 1 600€ /an

Auquel s'ajoutent les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence

6 – Contrôle des connaissances et conditions de validation :

- **6-1 : Nombre de sessions :**

Il est organisé 1 session d'examen.

- **6-2 : Nature des épreuves :**

- Rédaction d'un mémoire sur une situation d'interprétariat ou de médiation complexe,
- Soutenance orale de ce mémoire.

- **6-3 : Validation :**

Pour être admis, le candidat doit avoir :

- été présent,
- validé le stage pratique,
- validé un optionnel,
- rédigé un mémoire sur une situation d'interprétariat ou de médiation complexe et soutenu oralement ce mémoire,
- obtenu une note au moins égale à 10/20 à l'ensemble des épreuves.

- **6-4 : Dispositions prévues en cas d'échec :**

Le redoublement est autorisé.

En cas de non-présentation de la soutenance, il est possible de le présenter l'année suivante sous réserve d'une nouvelle inscription et que l'année complète en formation ait été validée.

7 – Délivrance du diplôme :

Après obtention, le Diplôme est remis à l'étudiant :

- Par voie postale après une demande écrite
- En main propre sur présentation d'une pièce d'identité

Création :

Conseil UFR des Sciences médicales du 03/02/2025

Conseil du Collège Sciences 12/03/2025

(Version 1)

Modifications :

Conseil UFR des Sciences Médicales du 05/05/2025

Conseil du Collège Sciences de la santé 13/05/2025

(Version 2)

Conseil UFR des Sciences Médicales du 14/04/2026

Conseil du Collège Sciences de la santé du 19/05/2026

(Version 3)